



À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Canton de Low, tenue le 2 mars 2020 à 19h00 en la salle du Conseil, sise au 4C, chemin d'Amour, Canton de Low et conformément au code municipal sont présents son honneur la mairesse Carole Robert, mesdames les conseillères Joanne Mayer, Maureen Rice, Anne Bélisle et monsieur le conseiller Luc Thivierge formant quorum sous la présidence de la mairesse Madame Carole Robert.

Absents : Messieurs Matthew Orlando et Ghyslain Robert

Monsieur Pierre Gagnon, Directeur général aussi présent, agit à titre de greffier.

1. ADMINISTRATION

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2020 - 1

Madame Carole Robert, mairesse, ouvre la séance ordinaire à 19h00 après constatation du quorum.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE – 2

040-03-2020

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR – SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2020 -3

Séance ordinaire du Conseil 2 mars 2020

Ordre du jour

1- Administration

1. Ouverture de la séance ordinaire du 2 mars 2020 ;
2. Affaires découlant de la réunion précédente ;
3. Adoption de l'ordre du jour - séance ordinaire du 2 mars 2020 ;
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2020 ;
5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 février 2020 – Budget ;
6. Adoption du procès-verbal séance extraordinaire du 17 février 2020-Dépôt et avis de motion – projet de règlement 01-2020 ;
7. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 février 2020 – Adoption du règlement 01-2020 ;
8. Dépôt du rapport de madame la Mairesse ;
9. Dépôt du rapport du comité de finances ;
10. Autorisation pour formation—Membres du Conseil et Directeur général ;
11. Offre de services -- Archives Lanaudière ;
12. Offre de services pour comptabilité ;
13. Appui à la position de la Fédération Québécoise des Municipalités – projet de loi no 37 et politique d'approvisionnement local ;
14. Information et questions se rapportant à l'administration ;

2- Sécurité publique

1. Dépôt du rapport du comité de sécurité publique ;
2. Entériner les besoins en formation pour les pompiers à temps partiel au programme d'aide financière pour la formation – pompier I ;
3. Adoption du rapport annuel d'activités en sécurité incendie de l'année 2019 ;
4. Information et questions se rapportant à la sécurité publique ;

3- Travaux publics

1. Dépôt du rapport du comité des travaux publics ;



2. Conformité -- Projet chemins Simon et St-Amour ;
3. Information et questions se rapportant aux travaux publics ;
- 4- **Environnement (Hygiène du milieu)**
 1. Dépôt du rapport du comité de l'environnement ;
 2. Information et questions se rapportant à l'environnement ;
- 5- **Urbanisme**
 1. Dépôt du rapport du service d'urbanisme ;
 2. Premier projet de règlement
 3. Information et questions se rapportant à l'urbanisme ;
- 6- **Loisirs, culture et communications**
 1. Dépôt du rapport du comité Loisirs, Culture et Communications ;
 2. Information et questions se rapportant aux Loisirs, Cultures et Communications ;
- 7- **Varia**
- 8- **Correspondance**
- 9- **Période de questions**
- 10- **Clôture et levée de la séance ordinaire du 2 mars 2020**

Donné à la municipalité de Canton de Low, ce 2^e jour du mois de mars 2020.

PROPOSÉ par madame la conseillère, Joanne Mayer,
APPUYÉ par madame la conseillère, Maureen Rice

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 mars 2020 tel que transmis par le Directeur général.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4		X		
Matthew Orlando	Siège # 5				X
Ghyslain Robert	Siège # 6				X

Adoptée

041-03-2020

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 FÉVRIER 2020 - 4

PROPOSÉ par madame la conseillère, Joanne Mayer,
APPUYÉ par madame la conseillère, Anne Bélisle

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2020 tel que déposé par le Directeur général.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Matthew Orlando	Siège # 5				X
Ghyslain Robert	Siège # 6				X

Adoptée



042-03-2020

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU 17 FÉVRIER 2020 -BUDGET- 5**

PROPOSÉ par madame la conseillère, Joanne Mayer,
APPUYÉ par madame la conseillère, Anne Bélisle

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire 17 février 2020-
Budget tel que déposé par le Directeur général.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4		X		
Matthew Orlando	Siège # 5				X
Ghyslain Robert	Siège # 6				X

Adoptée

43-03-2020

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU 17 FÉVRIER 2020 -DÉPÔT ET AVIS DE MOTION - PROJET DE
RÈGLEMENT 01-2020- 6**

PROPOSÉ par madame la conseillère, Joanne Mayer,
APPUYÉ par madame la conseillère, Anne Bélisle

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 février 2020
tel que déposé par Le Directeur général.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4		X		
Matthew Orlando	Siège # 5				X
Ghyslain Robert	Siège # 6				X

Adoptée

044-03-2020

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU 18 FÉVRIER 2020 - ADOPTION DU RÈGLEMENT 01-2020 - 7**

PROPOSÉ par madame la conseillère, Joanne Mayer,
APPUYÉ par madame la conseillère, Anne Bélisle

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 février 2020
tel que déposé par le Directeur général.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4		X		
Matthew Orlando	Siège # 5				X
Ghyslain Robert	Siège # 6				X

Adoptée



DÉPÔT DU RAPPORT DE MADAME LA MAIRESSE -8

Madame la Mairesse dépose son rapport.

DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCES - 9

Rapport du comité de finances fait verbalement.

045-03-2020

AUTORISATION POUR FORMATION—MEMBRES DU CONSEIL ET DIRECTEUR GÉNÉRAL - 10

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Kazabazua est à organiser une formation sur les chemins privés ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a réservé cinq places pour la formation à un coût de 55.00 \$ par participant (+ frais) ;

PAR CONSÉQUENT, il est

PROPOSÉ par madame la conseillère, Joanne Mayer,
APPUYÉ par madame la conseillère, Anne Bélisle

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil, d'autoriser la dépense de 275.00 \$ plus taxe et les frais encourus pour la participation de quatre membres du Conseil et du Directeur général, monsieur Pierre Gagnon à cette formation sur les chemins privés qui aura lieu le 5 mars 2020 à la municipalité de Kazabazua.

QUE le poste budgétaire 02-32000-454 soit affecté de cette dépense.

QU'un rapport général soit écrit.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Matthew Orlando	Siège # 5				X
Ghyslain Robert	Siège # 6				X

Adoptée

046-03-2020

OFFRE DE SERVICES -- ARCHIVES LANAUDIÈRE - 11

CONSIDÉRANT QU'Archives Lanaudière a fait une offre de services pour une journée de travail à 130.00 \$ / heure (ce prix inclus 2 archivistes) plus transport ;

PAR CONSÉQUENT, il est

PROPOSÉ par madame la conseillère, Joanne Mayer,
APPUYÉ par madame la conseillère, Anne Bélisle

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil, d'accepter l'offre de services d'Archives Lanaudière à 130.00 \$ / heure plus taxes et transport (ce prix inclus 2 archivistes) pour reclasser les documents comptables pour un maximum de deux (2) jours de travail.

QUE le poste budgétaire 02-13000 141 soit affecté de cette dépense.



		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Matthew Orlando	Siège # 5				X
Ghyslain Robert	Siège # 6				X

Adoptée

047-03-2020

OFFRE DE SERVICES POUR COMPTABILITÉ -12

CONSIDÉRANT QUE PG Solutions a fait une offre de services pour réaliser à plus ou moins 6 heures /semaine les travaux suivants : gestion des transactions courantes, procédures mensuels, gestion des transactions ponctuelles, gestion de la paie au taux horaire de 125.00 \$;

CONSIDÉRANT QUE PG Solutions a fait une offre de services pour la production des T4 et relevé1 + analyse des données au taux horaire de 125.00 \$;

CONSIDÉRANT QUE PG Solutions a fait une offre de services pour impartition – comptes de taxes au taux horaire de 125.00 \$;

PAR CONSÉQUENT, il est

PROPOSÉ par madame la conseillère, Joanne Mayer,
APPUYÉ par madame la conseillère, Maureen Rice

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil, d'accepter les trois (3) offres de services cité ci-dessus de la firme PG Solutions aux montant de 125.00 \$ / heure plus taxes.

QUE ce service en comptabilité soit temporaire.

QUE le poste budgétaire 02-13000 141 soit affecté de ces dépenses.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4		X		
Matthew Orlando	Siège # 5				X
Ghyslain Robert	Siège # 6				X

Adoptée

048-03-2020

APPUI À LA POSITION DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS – PROJET DE LOI NO 37 ET POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT LOCAL - 13

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec déposait récemment le projet de loi no 37 visant la dissolution du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) et l'institution d'un Centre d'acquisitions gouvernementales et Infrastructures technologiques Québec;

CONSIDÉRANT QUE par ce projet de loi, le gouvernement prévoit regrouper tous les approvisionnements gouvernementaux québécois au sein d'une seule entité, incluant les approvisionnements du réseau de la santé et des services sociaux;



CONSIDÉRANT QUE malgré l'objectif de réduction des dépenses qui sous-tend la création de ce nouvel organisme, la question de la centralisation des achats suscite beaucoup d'inquiétudes relativement à l'achat local, outil essentiel à la vitalité économique des régions;

CONSIDÉRANT QU'avec son projet de loi, le gouvernement mise sur les escomptes de volume, sans aucune prise en compte des impacts pour les régions du Québec;

CONSIDÉRANT la position de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) à l'effet de rappeler au gouvernement les conséquences néfastes liées à la concentration des regroupements d'achats, pour les petites et moyennes entreprises situées partout en région, qui n'auront pas la capacité de production suffisante pour rencontrer les volumes demandés et faire affaire avec le gouvernement;

CONSIDÉRANT QUE la FQM croit que la mise en oeuvre d'un tel projet de regroupement ne peut se faire sans l'adoption préalable d'une politique d'approvisionnement locale, qui permettrait de stimuler l'activité économique dans les communautés ainsi que de contribuer au développement des régions;

PAR CONSÉQUENT, il est

PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Luc Thivierge,
APPUYÉ par madame la conseillère, Maureen Rice

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil, d'appuyer la position de la Fédération québécoise des municipalités relativement au projet de loi 37 afin de demander au gouvernement du Québec de revoir ce projet de loi et d'adopter rapidement une politique d'approvisionnement local des organismes du secteur public.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Matthew Orlando	Siège # 5				X
Ghyslain Robert	Siège # 6				X

Adoptée

INFORMATION ET QUESTIONS SE RAPPORTANT À L'ADMINISTRATION – 14

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE -1

Dépôt du rapport du comité de sécurité publique fait verbalement.

049-03-2020

ENTÉRINER LES BESOINS EN FORMATION POUR LES POMPIERS À TEMPS PARTIEL AU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION – POMPIER I - 2

ATTENDU QUE ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence ;

ATTENDU QUE ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou



à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux ;

ATTENDU QUE la municipalité de Canton de Low désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme ;

ATTENDU QUE la municipalité de Canton de Low prévoit la formation de sept (7) pompiers pour le programme Pompier 1 au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire ;

ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau en conformité avec l'article 6 du Programme ;

PAR CONSÉQUENT, il est

PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Luc Thivierge,
APPUYÉ par madame la conseillère, Maureen Rice

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil, de présenter une demande d'aide financière, pour la formation Pompier I, pour sept (7) pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Matthew Orlando	Siège # 5				X
Ghyslain Robert	Siège # 6				X

Adoptée

050-03-2020

ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS EN SÉCURITÉ INCENDIE DE L'ANNÉE 2019 - 3

ATTENDU QU'en vertu de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie, la Municipalité doit préparer et transmettre un rapport annuel au ministère de la Sécurité publique sur les différentes actions mises de l'avant en sécurité incendie réalisées sur le territoire de la Municipalité pour la période se terminant le 31 décembre 2019 et ce par l'entremise de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau ;

PAR CONSÉQUENT, il est

PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Luc Thivierge,
APPUYÉ par madame la conseillère, Maureen Rice

ET RÉSOLU que le conseil municipal de la municipalité du Canton de Low accepte le contenu du rapport annuel d'activités en sécurité incendie réalisées sur le territoire de la Municipalité pour la période se terminant le 31 décembre 2019.

QU'une copie de la présente résolution ainsi que le rapport annuel soient transmis à la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.



		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Matthew Orlando	Siège # 5				X
Ghyslain Robert	Siège # 6				X

Adoptée

**INFORMATION ET QUESTIONS SE RAPPORTANT À LA SÉCURITÉ
PUBLIQUE - 4**

3. TRAVAUX PUBLICS

DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ DES TRAVAUX PUBLICS - 1

Monsieur Ghyslain Robert est absent.

051-03-2020

CONFORMITÉ -- PROJET CHEMINS SIMON ET ST-AMOUR – 2

ATTENDU QU'une partie du chemin Fieldville a été défoncé lors du rechargement des chemins St-Amour et Simon ;

ATTENDU QU'une partie des agrégats (gravel) du projet chemins Simon et chemin St-Amour a dû être répandu sur une partie du chemin Fieldville pour le remettre dans son état initial ;

PAR CONSÉQUENT, il est

ET RÉSOLU par

PROPOSÉ par madame la conseillère, Joanne Mayer,
APPUYÉ par monsieur le conseiller, Luc Thivierge

ET RÉSOLU de demander au directeur général de s'assurer que les factures des agrégats (gravel) répandus sur une partie du chemin Fieldville pour le remettre dans son état initial soient clairement identifiées comme projet chemins Simon et St-Amour.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Matthew Orlando	Siège # 5				X
Ghyslain Robert	Siège # 6				X

Adoptée

**INFORMATION ET QUESTIONS SE RAPPORTANT AUX TRAVAUX
PUBLICS - 3**



4. ENVIRONNEMENT (Hygiène du milieu)

DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT -1

Dépôt du rapport du comité de l'environnement.

INFORMATION ET QUESTIONS SE RAPPORTANT À L'ENVIRONNEMENT - 2

5. URBANISME

DÉPÔT DU RAPPORT DU SERVICE D'URBANISME -1

Dépôt du rapport du comité du service d'urbanisme.

052-03-2020

ADOPTION DU PREMIER PROJET RÈGLEMENT NUMÉRO 02-2020 - 2

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE CANTON DE LOW**

PREMIER PROJET RÈGLEMENT NUMÉRO 02-2020

**MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 02-93 ET SES
AMENDEMENTS, AFIN DE MODIFIER LA ZONE U208 IDENTIFIÉES AU
PLAN DE ZONAGE NO 78280 AFIN D'Y AJOUTER L'USAGE H8 AUX
AUTRES USAGES EXISTANTS.**

ATTENDU QU'une municipalité peut modifier, par règlement, le zonage pour l'ensemble ou une partie de son territoire (L.R.Q., c. A 19.1);

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité du Canton de Low juge opportun et d'intérêt public de modifier certaines dispositions du Règlement de zonage portant le numéro 02-93;

ATTENDU QU'un avis de motion et le dépôt du ont été donné à la réunion régulière du 3 février 2020;

PAR CONSÉQUENT, il est

ET RÉSOLU par

PROPOSÉ par madame la conseillère, Joanne Mayer,
APPUYÉ par madame la conseillère, Anne Bélisle

LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1. Le préambule fait partie intégrante du règlement ;

ARTICLE 2. L'ajout de l'usage H8 permettant les bâtiments multifamiliaux isolés de 3 à 5 logements, dans la zone U208;



ARTICLE 3. Le présent règlement entrera en vigueur après toutes les dispositions prévues par la loi auront été respectées;

Donné à la municipalité de Canton de Low, ce 2^e jour du mois de mars 2020.


Carole Robert
Maire


Pierre Gagnon
Directeur général

Avis de motion et dépôt: 3 février 2020
Premier projet: 2 mars 2020
Résolution # : 52-03-2020

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Matthew Orlando	Siège # 5				X
Ghyslain Robert	Siège # 6				X

Adoptée

INFORMATION ET QUESTIONS SE RAPPORTANT À L'URBANISME - 3

6. LOISIRS, CULTURES ET COMMUNICATIONS

DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ LOISIRS, CULTURES ET COMMUNICATIONS -1

Dépôt du rapport du comité de loisirs, cultures et communications fait verbalement.

INFORMATION ET QUESTIONS SE RAPPORTANT À LOISIRS, CULTURES ET COMMUNICATIONS – 2

7. VARIA

8. CORRESPONDANCE

9. PÉRIODES DE QUESTIONS

Les périodes de questions ont duré environ 1h00.



053-03-2020

10. CLÔTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2020

PROPOSÉ par madame la conseillère, Joanne Mayer,
APPUYÉ par monsieur le conseiller, Luc Thivierge

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal clôture la séance ordinaire du 2 mars 2020 à 21h06.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélsisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Matthew Orlando	Siège # 5				X
Ghyslain Robert	Siège # 6				X

Adoptée

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2020

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, Madame la Mairesse, Carole Robert, lève la séance ordinaire du 2 mars 2020.

Pierre Gagnon
Directeur général

Carole Robert
Mairesse



A handwritten signature in black ink. It features a long, thin vertical stroke on the left side. From the upper part of this stroke, a series of overlapping loops and curves form the main body of the signature. A long, thin diagonal stroke extends from the upper right part of the signature towards the top right corner of the page.

